

# PETITION A40-A41

## Contre les augmentations des tarifs d'autoroutes

En 2006, l'ADU A40-A41 (Association des Usagers de l'A40 et de l'A41) et le GTE( Groupement Transfrontalier Européen) après des mois de pression sur l'ATMB( manifestation d'usagers, rencontre des élus locaux, ...), signaient un accord pour mettre en place, avec le soutien du Conseil Général de Haute-Savoie, un abonnement « Domicile-Travail » sur l'A40 (un abonnement équivalent existait sur l'A41). Cet abonnement que j'utilise depuis des mois me permet de me rendre sur mon lieu de travail avec une sécurité et un confort certain mais qui a un coût non négligeable.

J'apprends aujourd'hui, non sans surprise, que le Conseil Général, vient d'annoncer le retrait progressif de son soutien financier de ces formules de 2009 à 2011, dans cette période les tarifs du télépéage vont donc augmenter, encore d'au moins 15% sur les autoroutes A40 et A41 et ces abonnements subventionnés qui offraient jusqu'à 50%<sup>(\*)</sup> de réduction sur le tarif plein vont disparaître.

Je n'ai pas vocation à orienter le Conseil Général sur ses choix budgétaires, mais je constate simplement que les autoroutes alpines sont aujourd'hui le moyen le plus sûr et le plus rapide qu'ont les haut-savoyards pour se rendre sur leur lieu de travail. Malheureusement ces autoroutes sont aussi les plus chères et deviennent un luxe que beaucoup ne peuvent plus s'offrir et ceci au détriment de leur sécurité et de leur qualité de vie. Avec ces augmentations, pourrais-je, moi-même encore me permettre ce luxe ?

**Je demande donc aux sociétés d'autoroutes concessionnaires de l'A40, de l'A41 et de LIANE de s'engager, dès aujourd'hui, à ne pas répercuter ce désengagement du Conseil Général sur leur clientèle la plus fidèle et la plus exposée quotidiennement.**

**Je demande aussi au Conseil Général de clarifier ses objectifs et sa planification en terme de mise en place d'alternatives viables à l'usage de l'autoroute et de la voiture individuelle.** Il est primordial aujourd'hui de dessiner les orientations des transports collectifs, des modalités, des objectifs de couverture et de volume pour rendre le projet du département visible, compréhensible et accessible à tous afin que toute la société civile( associations, citoyens, ...) puisse l'encourager et la soutenir.

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Mail :**

(\*)Un usager Sallanchard qui travaille à Gaillard payant aujourd'hui la somme astronomique de 1400 €par année pour circuler chaque jour sur l'autoroute payera en 2011 plus de 1650 €

De même, un annecien travaillant à Archamps devra s'acquitter en 2009 de 2060 €par an et payera en 2011, 2300 €

---

**Pétition à adresser à :**

**Mail :** [adua40@free.fr](mailto:adua40@free.fr)      [cg74com@cg74.fr](mailto:cg74com@cg74.fr)      [christian.monteil@cg74.fr](mailto:christian.monteil@cg74.fr)      [contact@atmb.net](mailto:contact@atmb.net)

- Christian Monteil Président du Conseil Général, 1, Avenue d'Albigny 74 041 ANNECY CEDEX
  - AREA Direction Clientèle , 260 avenue Jean-Monnet 69 671 BRON CEDEX BP48
  - Gérard DE PABLO, Président ATMB, 1440 route de Cluses 74 130 BONNEVILLE
  - ADELAC BP 20107 74 163 ST JULIEN EN GENEVOIS CEDEX
-